

**Arrêté n° 2024-003 SDSDU modifiant l'arrêté n°2022-037 du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 16 janvier 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Nathalie WACQUET, Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) Hauts-de-France, suppléante de Vincent VESSELLE, en remplacement de David MADOU.

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

Isabelle BOUCHEZ, CPTS Compiègne et sa région, titulaire,
Camille DA COSTA, CPTS du Beauvaisis, suppléante.

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)

Caroline CAYEUX, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, suppléante de Fabienne CUVELIER.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

Victoire LANTREIBECQ, Préfecture de l'Oise, titulaire

Article 2 – Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département de l'Oise (députés et sénateurs), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 janvier 2024

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**



Laurence Cado

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de l'Oise

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Président : Thierry RAMAHERISON

Vice-Présidente : Brigitte DUVAL

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Catherine LATGER – CH Compiègne-Noyon (FHF)	Stéphan MARTINO - CHI Clermont de l'Oise (FHF)
2	Christelle DUMONT - CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)	Ilda FERREIRA - Centre Gériatrique Condé (FEHAP)
3	Vincent VESSELLE – Polyclinique St Côme (FHP)	Nathalie WACQUET – Institut Médical de Breteuil (FHP) <i>(nouveau)</i>

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	Laurence DELTOUR – Présidente de CME CHICN (FHF)
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
6	Delphine CAPRONNIER - Présidente CME Institut Médical de Breteuil (FHP)	Mourad LAKHDARI - Président CME Clinique du Parc St Lazare (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
8	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
9	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Emilie THEPAULT - EHPAD de Cuts et EHPAD Beaulieu-Les-Fontaines (FHF)
10	Patricia HORTA - ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
11	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Jean-Claude CARGNELUTTI - PEP Grand Oise (URIOPSS)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Alexis DERACHE – Samu social de l’Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
13	Sarah BONNENFANT - Centre permanent d’initiatives pour l’environnement du Pays de l’Oise (CPIE60)	Didier MALÉ - Association ROSO
14	Brigitte GUISSÉ - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Françoise COURTALHAC	Aurélié DELOBEL
16	José CUCHEVAL	<i>En attente de désignation</i>
17	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes	Jean-Paul COPPI - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Caroline MAZAL - URPS Sages-femmes	Antoine DARRAS - URPS Pharmaciens
20	Judicaël FEIGUEUX - URPS Infirmiers	Vincent JALLU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Kévin HEURTAUX (Bureau des Internes Picards)	Nagui CHADLI (SAPIR-IMG)
----	--	--------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
23	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé
24	Jean-Louis MIONNET - MSP de Breteuil	Muriel MICHAUD - MSP de Breteuil

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Isabelle BOUCHEZ - CPTS Compiègne (nouveau)	Camille DA COSTA - CPTS du Beauvaisis (nouveau)
----	---	---

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
----	--------------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Grégory BONDU	Philippe VERON
----	---------------	----------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
30	Marielle ROLINAT – APF France Handicap	Didier GAMAIN - France Alzheimer
31	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
32	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
33	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
34	Martine URIBES - JALMALV	Nathalie DELAFOSSE - UNAFAM

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Gérard CHATIN – CDCA de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - CDCA de l'Oise - PA
36	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
37	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
38	Pierre MICHELINO - CDCA de l'Oise - PH	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Conseiller régional

39	Nathalie LEBAS	Manoëlle MARTIN
----	----------------	-----------------

b) Représentant du conseil départemental de l'Oise

40	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	Annabelle LEROY-DEROME	David HOUENOU
----	------------------------	---------------

d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)

42	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	<i>En attente de désignation</i>
43	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis (nouveau)

e) Représentant des communes

44	Nicole CORDIER - Maire de Bonneuil les Eaux	Laurent LEFEVRE - Maire de Rainvillers
45	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Éloi	Jean-Paul DOUET - Maire de Montagny-Sainte-Félicité

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

46	Victoire LANTREIBECQ – Préfecture de l'Oise (nouveau)	Véronique ALIES – DDETS
----	--	-------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
48	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Marine GENGEMBRE (Mutualité Française)	Pas de suppléance
50	Valérie PAPARELLE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 7 députés et les 4 sénateurs du département de l'Oise